



# Assemblée générale

Distr. générale  
29 juin 2022  
Français  
Original : anglais

Soixante-seizième session  
Point 138 de l'ordre du jour

## Budget-programme de 2022

### Rapport de la Cinquième Commission

*Rapporteur* : M. Kavoy Anthony Ashley (Jamaïque)

#### I. Introduction

1. Les recommandations présentées par la Cinquième Commission à l'Assemblée générale au titre du point 138 de l'ordre du jour figurent dans les rapports de la Commission publiés sous les cotes [A/76/633](#) et [A/76/633/Add.1](#).
2. La Cinquième Commission a repris l'examen de la question à ses 19<sup>e</sup> et 21<sup>e</sup> séances, les 17 mai et 29 juin 2022. Les déclarations et observations faites au cours des débats sont consignées dans les comptes rendus analytiques correspondants<sup>1</sup>.
3. Pour la poursuite de l'examen de la question, la Commission était saisie des documents suivants :
  - a) Rapport du Secrétaire général intitulé « Éradiquer le racisme et promouvoir la dignité de toutes et tous au Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies » ([A/76/771](#)) ;
  - b) Rapport correspondant du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires ([A/76/7/Add.39](#)).

#### II. Examen du projet de résolution [A/C.5/76/L.52](#)

4. À sa 21<sup>e</sup> séance, le 29 juin, la Commission était saisie d'un projet de résolution intitulé « Éradiquer le racisme et promouvoir la dignité de toutes et tous au Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies » ([A/C.5/76/L.52](#)), déposé par son président à l'issue de consultations coordonnées par la représentante du Ghana.
5. À la même séance, la Commission a adopté le projet de résolution [A/C.5/76/L.52](#) sans le mettre aux voix (voir par. 6).

<sup>1</sup> [A/C.5/76/SR.19](#) et [A/C.5/76/SR.21](#).



### III. Recommandation de la Cinquième Commission

6. La Cinquième Commission recommande à l'Assemblée générale d'adopter le projet de résolution suivant :

#### Éradiquer le racisme et promouvoir la dignité de toutes et tous au Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies

*L'Assemblée générale,*

*Ayant examiné* le rapport du Secrétaire général<sup>1</sup> et le rapport correspondant du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires<sup>2</sup>,

1. *Prend note* du rapport du Secrétaire général ;
2. *Souscrit* aux conclusions et recommandations que le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a formulées dans son rapport ;
3. *Approuve* la création de huit nouveaux emplois de temporaire (autres que pour les réunions) pour 18 mois, comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	G(1 <sup>re</sup> C)	G(AC)	Total
Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité	1	–	2	3	–	1	–	–	7
Département de l'appui opérationnel	–	–	–	1	–	–	–	–	1
<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>–</b>	<b>2</b>	<b>4</b>	<b>–</b>	<b>1</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>8</b>

*Abbreviations* : G(1<sup>re</sup>C) = agent(e) des services généraux (1<sup>re</sup> classe) ; G(AC) = agent(e) des services généraux (Autres classes).

4. *Ouvre* des crédits supplémentaires d'un montant de 1 194 200 dollars des États-Unis, à savoir 861 400 dollars au chapitre 29A (Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité) et 332 800 dollars au chapitre 29B (Département de l'appui opérationnel) du budget-programme de 2022 ;

5. *Ouvre également* des crédits d'un montant de 55 700 dollars au chapitre 36 (Contributions du personnel) du budget-programme de 2022, compensés par l'inscription du même montant au chapitre premier des recettes (Recettes provenant des contributions du personnel).

<sup>1</sup> A/76/771.

<sup>2</sup> A/76/7/Add.39.